

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 2

Artikel: Une guerre de religion : nouvelle neuchâteloise : [suite]
Autor: Huguenin, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE REMÈDE CLASSIQUE

On ne peut pas dire que Frédéric^{***} soit un buveur. Oh ! non. S'il lui arrive parfois de rentrer chez lui avec un verre dans le nez, comme on dit, et bien, que voulez-vous, c'est l'occasion, c'est les amis, c'est... ce tonnerre de « six ». Il est traître, ce « six » ! il vous met dedans en un rien de temps. Mais quelle fine goutte, tout de même !

C'est égal, quand Frédéric^{***} rentre un peu gris à la maison, il n'y fait pas beau. M^{me} Trois-Etoiles ne badine pas sur ce point... Pauvre Frédéric !

L'autre jour, je le rencontre dans la rue ; il avait ma foi bien piètre mine. Pâle, les yeux cernés, la démarche chancelante, il faisait peine à voir ; lui, d'habitude si alerte, souriant, et avec un air de santé à rendre des points à feu Mathusalem, lui-même.

— Alors, mon pauvre Frédéric, que t'est-il arrivé ? demandai-je.

— Ah ! mon vieux, c'est cette charrette de grippe qui m'a mis dans cet état. Je suis joli, hein ?

— Hum !... voilà... Faut pas te décourager ; ça reviendra, la santé... ça reviendra.

— Oui, oui, tout ça c'est bon à dire ; toujours est-il que pour le moment j'ai pas plus de force, pas plus d'acouet qu'un gosse qui vient d'avoir la coqueluche.

— Qu'as-tu fait contre cette grippe ?

— Le remède classique, parbleu ! l'alcool, l'alcool à fortes doses. On dit qu'il n'y a rien de tel contre les microbes de l'influenza. Y paraît qu'ils ont aussi peur de l'alcool qu'un Bon-Templier. J'ai donc pris des grogs carabinés.

— Et ta femme, que disait-elle de ça, elle qui est si pointilleuse sur le chapitre de la boisson ?

— Ma femme?... Elle sait bien qu'il n'y a que ça pour guérir la grippe. Et puis, tu sais, un moment je n'en menais pas large ; je n'avais plus d'appétit, plus de forces, plus de goût à rien ; j'étais à demi-mort. Alors, tu conçois, ma femme a pris peur, et comme elle m'aime bien tout de même, elle a vite fait chercher le médecin.

Quand celui-ci est venu, qu'y m'a eu tâté le poulx, ausculté le cœur, tapé dans le dos, y s'est tourné vers ma femme et lui a dit :

— Il n'est pas question, il faut absolument prévenir la pneumonie. Vous allez, Madame, faire chauffer tout de suite deux bouteilles de bon vin rouge avec du sucre ; et vous les donnerez à boire à votre mari. S'il s'agit un peu,

n'y faites pas attention. Il aura son petit « plumet ». C'est égal, il faut absolument faire sauter cette grippe. Et puis vous, mon cher, dit-il, en se retournant vers moi, vous allez être obéissant, rester au lit, bien au chaud, et prendre sans rechigner le remède que je viens d'indiquer à madame. Si vous tenez à la vie ?...

— Diable ! si j'y tiens ! Mais, dites-moi, docteur, ça ferait-y quelque chose si on prenait du vin blanc au lieu de rouge ?

— Non, mais le vin blanc, chauffé, n'est pas très bon à prendre.

— Du Désaley 1906 ?...

— Va pour du Désaley 1906... Vous entendez, madame, votre mari préfère le Désaley au vin rouge. Il faut faire un peu la part de la fantaisie des malades. Ce qu'ils prennent avec plaisir leur fait toujours plus de bien.

« Ma femme est donc allée chercher à la cave deux bouteilles de Désaley de la Ville, de 1906. Je lui ai dit qu'il n'y avait pas besoin de les faire chauffer, puisque c'était du blanc. Elle les a seulement un peu chambrées. Puis je me suis attelé après ces deux bouteilles et je les ai bues entièrement avant de m'endormir. »

— Comme ça, d'arrache-pied ?

— A peu près. Au bout de la seconde bouteille, ça avait bien un peu de peine à descendre, mais ma femme versait toujours, en me disant, si gentiment : « Bois, Frédéric... bois, mon chéri, c'est pour ton bien ».

Non, vois-tu, d'entendre ma femme me dire : « Bois, Frédéric, bois, chéri, c'est pour ton bien », je ne pouvais pas résister. J. M.

Nouvelles bernoises, par Virgile ROSSEL. Lausanne, Payot et Cie.

Dans la liste déjà longue des œuvres littéraires de M. Virgile Rosset, ce livre, dernier venu, est celui qui peut-être séduira le plus notre public romand.

Admirablement placé pour connaître les milieux les plus différents, M. Rosset est un observateur perspicace et bienveillant. Si la psychologie de ses personnages manque parfois de consistance, ses tableaux de mœurs, par contre, sont brossés avec agrément et vérité. Qu'on lise en particulier *Blanche Leu*, la plus importante nouvelle du recueil. On y trouvera d'intéressantes observations sur la vie de la petite bourgeoisie bernoise. D'autres nouvelles nous conduisent à la campagne : *Le Torrent*, *Une mère*, pour ne citer que celles-là, évoquent avec une belle intensité l'âme fruste du paysan. D'autres enfin, telles que *Le bon prisonnier*, d'un comique si savoureux, varient agréablement le ton de ce livre qui, selon le cliché connu mais bien placé cette fois, a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Les ruz, c'est l'inondation périodique de la Sagne, causée par la crue extraordinaire des torrents qui descendent de la Combe des Aulx et de celle des Quignets. Dans ces deux gorges aux pentes abruptes, les rayons d'un soleil persistant, ou des pluies continues font disparaître la neige avec une incroyable rapidité, et la transforment en torrents fougues qui se fraient un passage tout le long de la vallée. Gare les ruz ! tel est le cri d'avertissement qui part du haut de la Corbatière et se répète de maison en maison jusqu'au bout des Coëudres, quand on voit sortir de derrière la Roche des Cros le serpent noir de l'inondation, traçant son sillon à travers la neige des « plans », déjà détrempeée et marbrée de flaques sombres.

Parfois, quand la couche de neige, insuffisamment amollie, s'oppose à leur marche, les ruz s'insinuent sourdement entre elle et le sol durci par le gel ; au moment et à l'endroit où l'on s'y attend le moins, la neige se crevasse, se soulève et se met en mouvement sur le dos de l'inondation, entraînant tout ce qui se trouve sur son passage.

Or, un soir de février, à la nuit tombante, Olivier Vuille s'en revenait de la Chaux-de-Fonds où il avait été faire une livraison de planches. Son cheval, pressé de regagner l'écurie, trotait gaillardement le long de la charrière en agitant ses grelots. Autrefois le justicier partageait l'entrain de sa bête, et non moins heureux qu'elle de rentrer au logis, activait sa course de la voix et du fouet ; autrefois

La race. — Dites-moi, Jean, le chien que vous m'avez amené est en réalité une chienne.

— Affaire de race, madame : sa mère était aussi une chienne.

UN ASSISTÉ PHILOSOPHE

Le boursier d'une commune du nord du canton a reçu l'an dernier la lettre suivante d'un communier placé à la montagne :

*** 13 février 1907.

Monsieur,

« Il me serait cependant bien agréable de recevoir de vos nouvelles, ainsi que de celles de Monsieur le Syndic qui je l'espère sont bonnes, des nouvelles de... je n'en ai pas non plus que celles que je reçois de temps à autre par le journal que je me fais envoyer quand j'en ai l'occasion et quelquefois de mon neveu, ce qui est rare, car il est continuellement en voyage et ne peut pas m'écrire bien souvent. Mon beau frère ne m'a pas écrit une seule fois depuis que je suis ici où je me plairais bien si l'été durait toute l'année, ce qui n'est pas le cas par cet hiver que j'ai baptisé « terrible ». Grand Dieu quels tas de neige, brouillards continuels, vent, Joran, bise, froid extrême, en un mot temps désagréable que je n'ai pas habitude aussi si je vis encore l'hiver prochain je désire qu'on me place dans le désert de Sahara, mais voilà je m'y plaindrais alors de chaud, on n'est jamais content, ce qu'il y a de bon, c'est que mon caractère me permet de me contenter et je me contente, seulement je voudrais bien voir le bout de cet hiver qui est seulement trop long.

» Ma santé est bonne, bon appétit, bien soigné seulement l'abonnement avec le rhumatisme n'est pas fini et pas près de finir, je suis bien forcé de m'en contenter. La nuit dernière j'ai eu une faible congestion cérébrale mais cela va mieux et espère que la prochaine est encore éloignée de beaucoup.

» J'ai une chose très sérieuse à vous demander, j'ai appris, ce qui n'est pas très rassurant, que c'est l'enterreur et en même temps celui qui annonce les morts qui les visite ce qui ne se fait pas par un médecin ce n'est pas logique aussi quand j'aurais dépassé veuilleux me faire visiter par un docteur afin que je puisse vivre le restant de mes jours avec ce souci de moins et mourir en paix, c'est un soulagement que je vous demande, sera-t-il exaucé ???

» A cette occasion, je vous prie d'aviser de mon décès les personnes dont les noms suivent (ici les noms) vous rendrez service à un mort et le

la lumière qui brillait à l'entrée des Quignets, phare plein de promesses, attirait et charmait son regard, lui parlant de repos, d'affection et de joies pures ! Aujourd'hui, hélas ! comme les choses avaient changé de face ! le justicier, absorbé dans de tristes pensées, laissait flotter les rênes sur le dos de sa jument ; ce n'était pour ainsi dire qu'à la dérobée, le cœur gros, l'esprit plein d'amertume et de regrets qu'il considérait la petite lumière vers laquelle il se dirigeait et qui grandissait rapidement.

Tout à coup la jument broncha ; ses sabots enfonçaient profondément dans la neige du chemin, qui, le matin, était encore ferme et résistante. A chaque pas de l'animal, qui retirait péniblement ses pieds des fondrières, un clapotement sourd, un jaillissement se faisait entendre.

— Oh ! oh ! fit Olivier en soutenant le cheval des rênes tendues, et cherchant à percer l'obscurité, les ruz sont là-dessous ! Hue ! la Grise ! hardi ! ma vieille !

Le cheval encouragé se mit bravement à patauger dans la neige détrempeée, et reprit le trot en faisant jaillir l'eau tout autour de lui. Un moment il en eut jusqu'à mi-jambes ; mais il finit par franchir le pas difficile et par se retrouver sur un sol plus ferme, là où la charrière entre dans la pâture en pente. Le justicier poussa un « ouf » de soulagement.

En passant par le « plan de la scie », il eut encore à traverser quelques flaques qui se formaient au

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

6

Une guerre de religion

NOUVELLE NEUCHÂTELOISE, PAR O. HUGUENIN

X

EN cette année-là, février, répétant la plaisanterie de mauvais goût dont il est coutumier, fit accroire aux humains de nos climats et notamment aux Sagnards, qu'il avait irrévocablement mis en fuite le grincheux hiver. Soleil radieux huit jours durant, sans accompagnement de bise âpre, « radoux » subit, et par suite, fonte rapide des neiges, apparition d'un ou deux papillons candides, gazouillis d'oiseaux dans les sapins du communal ; bref, toute cette mise en scène de printemps précoce à laquelle se laissent prendre les jeunes et généralement tous ceux à qui l'hiver et ses rigueurs commencent à peser. Ce qui était certain, c'est que la neige s'en allait à vue d'œil. « Gare les ruz, si ce temps dure ! » disaient les gens d'expérience en hochant la tête.

tirerez de soucis ce qui n'est pas minte.

» Je vous ai assez ennuyé avec ma longue épître et vous prie de saluer Monsieur le Syndic et vous, Monsieur, recevez mes bien sincères salutations. (Signature.)

» C'est ma dernière enveloppe. »

Passe-temps de quinzaine.

La solution de notre problème d'il y a quinze jours est : 7 poulets.

Nous avons reçu 19 réponses justes ; ce sont celles de MM. A. Harnisch ; M. Nicollier ; Aug. Nobs ; René Déglon ; Mlle S. Emery, à Lausanne ; M. J. Pavillard, La Rosiaz ; M. Perrochon, Hôtel du Nord, Chexbres ; M. E. Duperret, Vufflens-le-Château ; M. Pierre Monnet, Pertis s/ Montreux ; M. Alf. Cavin, Corcelles-le-Jorat ; M. J. Galley, Oron ; M. Henri Blanc, Vers-chez-les-Blanc ; M. A. Jaquier, Prahins ; M. Alphonse Pellis, Nyon ; MM. Eugenio et Cie, Yvonand ; M. F. Maillard, Vevey ; M. Aimé Chevalley, Treytorrens ; M. Caramello, Granges-Marnand ; Mme E. Linder, Montreux.

La prime est échue à M. Perrochon, Hôtel du Nord, Chexbres.

*

Pour faire la part des personnes que ne tentent pas les problèmes arithmétiques, voici, pour cette quinzaine, une

Charade.

Mon premier a des poils sans plumes,
Mon second a des plumes sans poils,
Et mon tout n'a ni plumes ni poils.

Prime : 1 vol. *Voix et souvenirs*, par Alfred Ceresole.

Les abonnés ont seuls droit au tirage au sort pour la prime.

MERLUCHE ET L'ANGLAIS

Lo Conte no z'a contà l'ai ya dza quoqués annaies qu'on coumichenéro dè la Tor, qu'à nom Merluce, avai fè à craire à on'Anglais que la Deint daò Midzo étai vegnaite avau pè la Vaudaire et que lè Valaisan étan ein trein dè la raguelhi. Que cein n'étai que daí gandoisé po sè fotrè dè li et sè réveindzi dè cein que l'étai ona pegnetta.

Mà vo n'ai pas tot de.

Mé quiè d'ai pareints pè la Tor ; ein vayein ci bî teimps demeinde, mé su decidà d'allà laò fère ona vesita. Yè gouvernà à la couafte ; mé su razà proupramein ; yè einfattà mé z'haillon dè coumèntion (quand bin ma cousena est on pou su l'adze ; vo sèdè, d'af coup ?...) Ma mère m'a ludzi dein mon panaf à couvèllo on demilvra dè sucre po la tanta, que tin le lhi ; pu yè

tour de l'étang rempli jusqu'au bord, bien que les écluses fussent levées.

Madame la justicière et ses deux garçons qui guettaient l'arrivée du chef de famille, avaient entendu les grelots du cheval ; ils accoururent avec une lanterne.

— Mon Dieu ! Olivier, s'écria l'Héloïse en venant prendre la main de son mari, comme j'ai eu peur pour toi ! les « plans » sont tout pleins d'eau depuis vers les quatre heures. Comment as-tu fait pour passer ?

Le justicier serra la main de sa femme avec plus de cordialité qu'il ne l'avait fait de quelques semaines.

— Voilà ! ce n'était pas tant aisé ! mais la Grise n'est pas peureuse. Garçons, donnez-lui un bon picotin ; elle l'a bien gagné. Il y aura du monde surpris demain matin, peut-être avant ! continua-t-il en suivant sa femme dans la cuisine chaude et bien éclairée, pendant que les jeunes gens s'occupaient du cheval.

Olivier avait fait cette observation avec moins de commisération pour le danger d'autrui, que de satisfaction d'y avoir échappé lui-même. Et cependant il n'était pas plus égoïste que le commun des mortels.

— Oui, oui, fit-il en allongeant ses jambes sous la table préparée pour le souper ; on pouvait s'y attendre, après des chaleurs pareilles ?

— Je « m'étonne », dit l'Héloïse, qui posait la

coulhaï, ein passein, à l'adze aò bas dè noutron prà, on bon bâton dè caudra et à onz'haòrè arrouvavo dzo tsf lè « Bouaflan ».

Adon la véprà, ein menein lo mor à la cava d'einveron lo bosset, yè demèindà aprî stu Merluce.

— Ah ! te cognaf Merluce ! que m'a fè mon cousin.

— Bin su ; lo Conte ?...

— T'as lhiaf assebin. Mà lo minno n'est pas tot fou, n'a fè mettre su lè papaf què cein que l'ai ya pllu !

— Pourquoi ? Aò bin ?...

— Acuta pire. Cauquie dzo aprî avai einfelà cliiau bambiulès à Djonne Boule (que lè dinse qu'a étà batsi ell'Anglais, que cein vaò dere ein français, so dit noutron rgent, Djan Taureau) lo reincontrè dévan ona tsercutéri à Vevay, yau sè trovavè justamein ona fenna que pllioumavè on cafon su lo trabetset.

— Aoh ! paadon, que fà à Merluce, comen vaò appelé cette paorque ?

— Un anglais de Payerne, monsieur.

— Tschèz nao s't'un cormoran ! Aò yess ! l'ai répod noutron Djan ein modein pllie llein. Po on Godème, coui l'arai cru ? O. C.

* Sobriquet donné aux habitants de la Tour-de-Peilz par les Veveysans.

LE MOIS DE L'ÉMANCIPATION

Il y a dix ans, en janvier 1898, le canton de Vaud célébrait par de belles fêtes le centenaire de son émancipation (24 janvier 1798). Il est donc de saison de rappeler brièvement les événements du mois de janvier 1798, qui occupe une place si grande dans l'histoire vaudoise.

Voici les événements des dix premiers jours du mois :

1798

1^{er} janvier. — A cette date déjà, une agitation se manifeste dans le Pays de Vaud. Un arrêté du Directoire français du 18 décembre 1797, déclarant que les membres des gouvernements de Berne et Fribourg répondront « de la sûreté individuelle et des propriétés et des habitants du Pays de Vaud » a provoqué ce mouvement et déjà l'on discute un peu partout les moyens d'obtenir enfin la reconnaissance des droits du Pays et la convocation des Etats.

2 janvier. — Les bourgeois et habitants de Lausanne décident d'adresser une pétition à LL. EE. de Berne pour demander convocation des Etats de Vaud.

soupière fumante devant son mari, je m'étonne si les gens sont sur leurs gardes ?

— Oh ! il n'y a pas de doute ! on doit se méfier tout le long de Miéville ; pour ceux du Cret, ils ne risquent rien ; mais...

Le justicier s'arrêta en fronçant les sourcils ; il parut lutter contre lui-même, mais finit par ajouter d'un ton perplexe et avec une certaine hésitation :

— Mais il y a les Cœudres ; la scie est dans un creux ; ce n'est pas comme chez nous ; quand les « entonnoirs » sont pleins, si ça vient de nuit...

Il s'était levé et se promenait avec agitation. Sa femme le regardait, partagée entre son alarme et le plaisir de le voir songer au danger de son ex-ami.

— Crois-tu qu'il y ait à risquer pour cette nuit ?

La réponse de monsieur le justicier désappointa singulièrement sa femme ; il haussa les épaules sans rien dire, allongea les lèvres et leva les sourcils de cet air qui signifie : je n'en sais rien et ça ne m'inquiète guère.

Là-dessus il se rassit avec une indifférence réelle ou affectée, en face de la soupière.

Madame la justicière poussa un soupir et s'en alla appeler ses fils pour le souper. Quand elle revint, son mari se levait de table en s'essuyant les lèvres.

— J'ai mangé, dit-il laconiquement. Il faut que j'aille jusqu'aux Cœudres : qu'on ne m'attende pas pour aller au lit.

3 janvier. — Les villes de Nyon, Rolle, Morges, Cossonay, Payerne, Moudon, Aigle, se décident à suivre l'exemple de Lausanne. Des comités s'organisent et font signer des pétitions. Ces comités prennent le nom de *Comités de Réunion*.

4 janvier. — A Vevey, le Conseil des Cent-Vingt décide d'appuyer la pétition des bourgeois et habitants de Lausanne.

5 janvier. — Le général français Ménard occupe la Savoie avec 12,000 hommes. La Diète, réunie à Aarau, et quelque peu effrayée, décrète que les pays sujets prêteront de nouveau serment de fidélité aux cantons souverains.

6 janvier. — Le *Cercle des jeunes Négociants*, à Lausanne, se constitue en permanence et devient le centre du mouvement pétitionnaire qui s'étend de plus en plus.

Le gouvernement bernois décrète que « le 10, le Pays de Vaud prendra les armes pour se lier de nouveau à son souverain par un serment réciproque. »

7 janvier. — Trois cents jeunes hommes de Vevey s'emparent par ruse du château de Chillon. Le bailli s'en va.

8 janvier. — Les patriotes de Payerne refusent de prêter le serment de fidélité.

9 janvier. — Une assemblée populaire se réunit à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne dans le but d'empêcher le Conseil de prêter le serment de fidélité. Réunion orageuse.

10 janvier. — Prestation de serment des milices vaudoises. Vingt-quatre bataillons incomplets se présentent, au lieu de trente. Peu d'enthousiasme.

La semaine-attractions.

Le *Théâtre* nous a redonné, durant la semaine écoulée, ses deux grands succès de la saison, jusqu'à ce jour, c'est-à-dire *La Dame de chez Maxim's* et *L'Aiglon*.

Les deux dernières représentations de *L'Aiglon* auront lieu demain, dimanche, en matinée et en soirée.

Jeudi prochain, ce sera une nouveauté, *Triple-patte*, la fameuse comédie de Tristan Bernard et Godfrenaux. Allégre des quelques longueurs qu'avaient, à son apparition, signalées les critiques, cette pièce est maintenant admirable.

Au *Kursaal*, on pourrait croire que la préparation de la « revue annuelle » autorise quelque négligence dans la composition des spectacles actuels. Il n'en est rien. Le programme est toujours aussi varié, les attractions toujours aussi remarquables. Aussi la salle ne désemplit-elle pas. C'est un entraînement en vue des représentations de la revue, qui sont très prochaines, dit-on.

Le premier sentiment de madame la justicière fut la joie de voir son mari faire une démarche qui pouvait être le premier pas vers la réconciliation. Elle n'osa le montrer. Le second fut l'appréhension du danger qu'il allait affronter. Celui-là, elle ne s'en cacha pas !

— Mon Dieu ! Olivier, prends garde ! on ne voit « franche goutte ». Si tu allais te *neyer* ou te donner le mal !

— Quelle idée ! Héloïse, je vais prendre par Marmoud où il n'y a pas une goutte d'eau, puis je traverse les « plans » par la charrière des Cœudres. Ne va pas te faire des idées et te mettre dans tous tes états ! je te dis qu'il n'y a rien à risquer.

L'ainé de ses fils, un gros garçon tranquille, d'une dizaine d'années, ayant demandé de l'accompagner :

— Non, Frédéric, dit le justicier d'un ton péremptoire. Vous garderez la maison, toi et ton frère ; est-ce qu'il ne faut pas que ta mère ait quelqu'un sous la main, s'il arrivait quelque chose ?

Et il s'en fut en prononçant son « A Dieu si vo ! » d'un ton si cordial et l'air si ouvert, que sa femme eût bien voulu l'embrasser ; mais Olivier Vuille n'aimait pas les démonstrations de ce genre.

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.